

Le 21/11/2019

**Compte Rendu de Réunion des représentants de la Commission Terrain : Roland Gaudicheau et Elian Bossard avec Pierre Antoine Barbot**

L'année 2018/2019 a été marquée par des améliorations notables sur le parcours au bénéfice des golfeurs :

- La réfection des départs : trou n°8 Femme, trou n°11 homme et femme, trou n°17 homme et femme, trou n°18 homme et femme,
- La remise en état des avant greens suite aux dégâts causés par les sangliers à partir de l'automne 2018,
- L'opération de carottage des greens,
- La tonte des grands roughs avec l'enlèvement des produits de la tonte.
- En novembre, l'équipe de Pierre Yves a réalisé la dernière tonte du parcours et a procédé au traitement anti vers de terre sur l'ensemble du parcours et au traitement contre la fusariose de tous les greens. Augmentation du nombre de traitements cette année afin d'avoir des greens de meilleure qualité.

Pour la prochaine saison, il apparaît important de poursuivre et engager les actions qui doivent permettre d'améliorer les conditions de jeu, une demande forte est exprimée dans ce sens par les golfeurs. Pierre Antoine Barbot s'engage à réaliser les travaux suivant :

- la construction de vestiaires commencera en janvier 2020 pour être fonctionnelles au début de la saison golfique.
- La réfection du parcours compact avec la pose de revêtements synthétiques au niveau des six greens et des six départs est à l'étude pour offrir un parcours compact propre et opérationnel toute l'année avec un entretien optimisé,
- La poursuite de la construction de la clôture anti intrusion. Après la période de grande sécheresse qui a nécessité un arrêt du chantier, les conditions climatiques actuelles vont permettre de redémarrer le chantier avec en priorité le trou n°3 et n°7. Sur ce dernier des difficultés de terrassement sont rencontrés par la présence de roches enterrées.
- La réfection des 5 départs suivants : trou n°3 H et F, trou n°7 H et F, Trou n°8 H, trou n°12 départ H et (trou n°16 F si le programme de charge le permet)
- Le changement de sable des bunkers de green (20 bunkers sont concernés). L'achat d'un rateau à bunker permet à l'équipe de jardiniers de décompacter le sable régulièrement. Pour 2020 le domaine prévoit à minima un changement du sable de 3 bunkers. La priorité des bunkers sera proposée par la commission terrain.
- Le réengazonnement des zones de pré green qui le nécessitent, ces travaux seront engagés au printemps.
- La réparation des greens (prioritairement les trous n°1-2-9)
- La tonte régulière des grands roughs pour pérenniser leur niveau actuel (conformément aux orientations de la fédération française de golf)

Par ailleurs, l'entretien des grands roughs et des fairways ayant été souligné, une plus grande attention est à porter sur l'entretien des greens et avant greens ainsi que des départs pour assurer une meilleure finition et garantir une hauteur de tonte homogène sur l'ensemble du parcours.

Afin de s'inscrire dans une démarche proactive, il est convenu que la commission terrain remonte les remarques des golfeurs plus régulièrement auprès de Pierre Antoine BARBOT au travers d'une entrevue mensuelle si nécessaire.

